

COMMUNIQUE

A l'attention de Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société MOVIS CI

En raison de la fête du Maouloud prévue à la date du 12 décembre 2016 prochain (journée fériée), nous ne serons pas en mesure de tenir les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire initialement prévues pour le lundi 12 décembre 2016 à partir de 9 heures et pour lesquelles vous avez reçu convocations.

Nous sommes contraints de reporter lesdites Assemblées à la date du **jeudi 15 décembre 2016**, à compter de **9 heures**, à la **salle de conférence de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Plateau**.

L'ordre du jour de ces Assemblées restera inchangé.

Pour faire et valoir ce que de droit.

Fait à Abidjan, le 2 décembre 2016

Le Président du Conseil d'Administration

David BILLON

